

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 06 MAI 2019.**



**Présents** : Mmes : AVEZARD Brigitte, BOURDALLE Catherine, BERNARD Gemma, MASSON Séverine, SCHROEDER Marie-Lise, TERRASSE Dominique ;

MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, GORECKI Fabrice, GROTTIO Mario

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : JUBLLOT Alain à DELAGE Jean-Michel ; LE HARDY Nathalie à SCHROEDER Marie-Lise et PERRENOUD Linda à DARMOIS Jean-François.

**Absents excusés** : MOUA Daniel

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance.

**Les délibérations suivantes ont été entérinées :**

⇒ Tarification des services communaux :

\* Salle polyvalente :

-450€ la journée ; 650€ le week-end ; forfait chauffage et taxe ordures ménagères inchangés

\* Concessions cimetièrè

- 30ans : 200€ ; 50 ans : 350€

\* Cases columbarium

- 5 ans : 200€ ; 10 ans : 250€ ; 15 ans : 300€ ; 30 ans : 450€ ; 50 ans : 650€

⇒ Fixation de la participation aux frais de scolarité pour les enfants domiciliés hors commune. Le conseil décide d'appliquer le coût de la vie soit 1,5% d'augmentation des tarifs.

⇒ Participation au financement de l'outil nécessaire au Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés (RASED)

⇒ Avenant au marché "construction d'un local technique attenant à la salle polyvalente" lot 01 gros œuvrès +3 369.80€ HT

⇒ Facturation des travaux d'élagage en bordure de voies publiques

⇒ Renouvellement du bail de l'épicerie. Le conseil décide de renouveler le bail commercial de l'épicerie avec EURL AU PETIT MARCHÉ pour une durée de 9 ans.

⇒ Aliénation de la parcelle C 795

⇒ Recomposition de l'organe délibérant de la Communauté des Communes Gienneses l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux

⇒ Autorisation de communication d'Informations Commercialement Sensibles à la Communauté des Communes Gienneses dans le cadre de l'élaboration du Plan climat Air Energie Territorial

⇒ Point financier

**INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :**

- Achat de 4 jardinières béton pour renouveler celles se trouvant place de la mairie. Les anciennes seront disposées à la salle polyvalente notamment devant l'extension.

- Reprise du club de football à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

- Point sur le rassemblement Vie et Lumière – mai 2019 : 4 400 caravanes comptabilisées soit entre 20 et 21 000 pèlerins.

o Concernant le mois d'août, aujourd'hui l'Etat n'a pas affecté de terrain.

- Le boulanger n'a toujours pas transmis en mairie sa cessation d'activité ni sa rupture de bail.

- Tableau des élections européennes du 26 mai prochain scrutin ouvert de 8h à 18h.

- Suite à l'attribution des subventions 2019, remerciements de certaines associations.

**Questions diverses :**

- Mme SCHROEDER informe qu'elle a été interpellée par des habitants concernant la réalisation d'une enquête publique pour le maintien ou non de la boulangerie.

Réponse négative du conseil. En effet, toutes les enquêtes que nous avons menées démontrent que même si le résultat est pour le maintien, ce n'est pas pour cela que les noveltains iront acheter leur pain à Nevoy.

- Mme AVEZARD informe de la réalisation de sessions de gestes qui sauvent en octobre 2019, ouvertes à tous les Noveltains

La séance est levée à 19h52.

**Le prochain conseil aura lieu le lundi 8 juillet 2019 à 18h30.**

Le Maire,

Michel BEEUWSAERT.